Compte-rendu du Comité de Sélection du 11 avril 2025

Concours International arturbain.fr 2024-2025 :

«***Habiter heureux dans les villes, bourgs et villages- Un sujet d'adaptation des programmes aux nouvelles données climatiques, économiques et sociales***»

Le comité de sélection, composé de :

Stéphane ERITZIAN, Géomètre expert
Serge LE BOULCH, Maîtrise d'usage, fondateur de Récipro-Cité
Christiane LEVASSEUR , Membre d'honneur de l'Union Nationale des Aménageurs
Louis MOUTARD, Architecte DPLG et Urbaniste
Roland PEYLET, Conseiller d'État honoraire
Pascale POIROT, Aménageur Foncier, ancienne Présidente de l'Union National des Aménageurs (UNAM)
François PRADILLON, Architecte DPLG et Urbaniste
Aude VASPART, Architecte DPLG

s'est réuni le 11 avril 2025, a examiné les 39 esquisses du Concours international arturbain.fr 2024-2025.

1/ Le Comité de Sélection n'a proposé aucun projet hors de concours pour non respect du règlement au vu des 14 critères discriminants (cf. page 6 du règlement disponible sur :
https://www.arturbain.fr/arturbain/themes/2024/concours/

2/ Après examen des 39 esquisses, le Comité de Sélection a retenu 12 esquisses à soumettre à l'appréciation du jury Internet des 10 enseignants des équipes pluridisciplinaires ayant participé au Concours International.
Ces 10 enseignants devront envoyer leur fiche de notation impérativement **avant le 14 mai 2025**.

Les 12 esquisses retenues, classées par pays sont les suivantes :

Algérie :	**« Entre héritage oasien et réalités urbaines »**
Cameroun :	**«Jardin de solidarité »**
Italie/USA :	**« Civic Synergy »** **« Désenclaver la communauté »** **« Du Tibre à la table »** **« Porta Portese Trade School »**
Mali :	**« Malibox vers une nouvelle manière d'habiter Bamako »**
Pologne :	**« Au confluent des rivières»** **« La vie en fjord »** **« Le bonheur est au bord de l'eau »** **« Vivre au rythme du fleuve »**
Togo :	**« Un chez soi bien pensé »**

3/ Conclusions du Comité de sélection :
Le comité salue :

- Le respect du règlement pour tous les projets rendu. Aucune esquisse n'a été mise hors de concours pour non respect du règlement
- L'idée du règlement imposant une présentation « avant après », simple, pratique, didactique et permettant de juger des projets sur des sites variés avec des échelles parfois très différentes,
- Des projets proposant des réponses cohérentes au regard du thème de réflexion proposé cette année

Cependant, le jury regrette que certain projets manque de réalisme technique et financier.

Louis MOUTARD
Président